

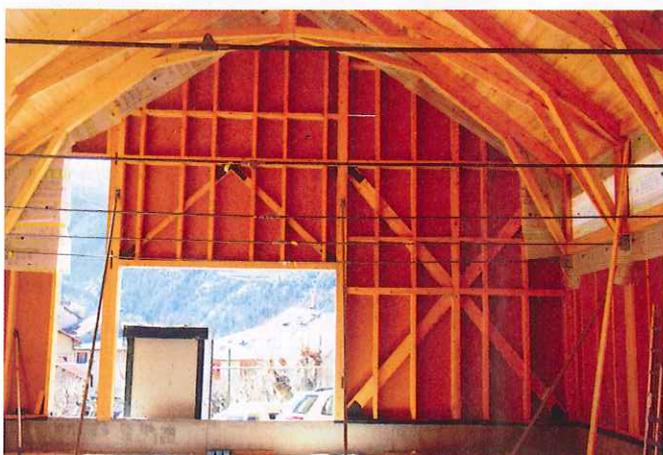
À GUILLESTRE, LA COMMUNE RECONSTRUIT L'ÉCOLE AVEC SES BOIS

Les enfants de l'école communale de Guillestre (Hautes-Alpes) devraient, dès la rentrée 2013, retrouver une école comme neuve.



Toute une aile aura été démolie et reconstruite, en bois des forêts de la commune. « C'est un bâtiment en U, indique Jérôme Voutier, de Solea-Voutier architectes, à Gap (Hautes Alpes). Une partie présentant un cachet III^e République a été conservée et réhabilitée. L'aile ouest est un bâtiment des années 1960, en mauvais état. Elle a été reconstruite en bois. »

Cette partie a été érigée sur un vide sanitaire technique, isolé, et dalle béton, incluant un noyau central pour l'inertie thermique. Le bâtiment comprend un rez-de-chaussée (966 m² SHON, dont la partie rénovée), et un étage (675 m², dont la rénovation). Il accueille l'école et la cantine dans la rénovation, la bibliothèque municipale, une salle polyvalente et des bureaux dans la partie en bois. L'ossature est réalisée en sapin, des forêts communales de Guillestre, en panneaux d'ossature (200 mm), comblés à la fibre de bois, doublés par l'extérieur de 40 mm de fibre de bois, puis d'un pare-pluie. Pour les contraintes anti-sismiques, un réseau de croix de Saint-André et de poteaux, dans l'épaisseur du mur bois complètent le contreventement des panneaux, sur chaque façade. La finition intérieure comprend une contrecloison, avec 40 mm de fibre de bois et les réseaux dans le vide intermédiaire, et un Placoplatre® sur rail métallique par dessus le pare vapeur. Le pare-pluie extérieur est recouvert d'un litzage, puis d'un bardage en carrelats de 45x45mm, épentés, posés à claire-voie.



La fourniture de mélèzes issus de la forêt communale de Guillestre a été complétée par une coupe provenant d'une forêt d'une commune voisine, avec les services de l'ONF. L'ossature a demandé 215 m³ de grumes de sapins, pour 86 m³ de bois d'œuvre, et 40 m³ de grumes de mélèze pour 13 m³ de bardage. Tous les sciages sont certifiés PEFC et répondent au référentiel de certification Bois des Alpes (voir encadré). « Le mélèze utilisé pour la mise en œuvre du bardage a été séché, traité contre les champignons et les insectes, mais laissé brut, il est destiné à griser précise Jérôme Voutier. » J'ai dû adapter le calepinage aux dimensions des bois, et travailler avec des joints verticaux, tous les 1,90 à 2,30 m, en disposant une tôle pliée pour marquer le joint. » Pour compléter la construction, très isolée donc peu gourmande en énergie (moins de 52 kWh/m²/an pour la réhabilitation, moins de 68 kWh/m² pour la reconstruction), la mairie a également créé un réseau de chaleur, alimenté par une chaufferie bois déchiqueté, local, bien sûr.

LES ACTEURS. • *Maitre d'ouvrage* : Commune de Guillestre. • *Maitre d'œuvre et architecte* : Solea-Voutier. • *Architectes* : Blays-Coulet, Probatp • *Charpentier* : Alpes-Méditerranée Charpente. • *Bureau d'études techniques* : Gaujard technologie bois. • *Scierie* : scierie Davin.

GARANTIR LA PROVENANCE DES BOIS

« Bois des Alpes est une certification à l'échelle du massif alpin, portée par le Comité de massif, précise Claire Pestourie des Communes forestières. Ce label atteste de l'origine du bois du périmètre où il a été transformé, à travers la traçabilité. L'association garantit les caractéristiques techniques, le respect des normes et veille au travail « en grappe » des entreprises. Bois des Alpes concerne des résineux : sapins, mélèzes, épicéas, pins. Les premières constructions en bois certifié qui ont vu le jour en 2012 démontrent que cette ressource est adaptée aux exigences de la construction alpine moderne.

«100 CONSTRUCTIONS PUBLIQUES EN BOIS LOCAL»

FNCOFOR
13, rue du Général-Bertrand
75007 Paris
01 45 67 47 98
www.fncofor.fr
www.100constructionsbois.com

